

Adapter les territoires aux changements environnementaux : vers de nouveaux paysages urbains ?

Le changement climatique en cours affecte durablement de nombreux territoires en France, et ces changements sont vérifiables : La tarente de Maurétanie, petit Gecko resté jusque là au sud de la France, peut se retrouver à présent sur les pentes de la Croix-Rousse. Tout ornithologue amateur saura s'étonner de la multiplication des fauvettes mélanocéphales dans les landes de Montagny, lieux sur lesquels elles vont jusqu'à hiverner alors qu'elles se cantonnaient auparavant aux départements méditerranéens.

Les hêtres quant à eux disparaissent peu à peu des milieux boisés...l'évolution de la biocénose rhodanienne est un bel exemple des bouleversements en cours.

Face à ces changements mettant à la fois en danger les écosystèmes sauvages et humains, la question d'un changement des politiques de gestion des espaces naturels et des plantations se pose.

Il apparaît difficile désormais voir impossible désormais de planter comme au début du siècle dernier de grandes monocultures ou alignements monospécifiques. Les problématiques de pauvreté génétique au sein des alignements, ainsi que leur grande vulnérabilité à certaines maladies, notamment le chancre coloré, font que les municipalités cherchent à varier les plants, la diversité génétique et spécifique permettant une meilleure résistance aux parasites et aux maladies. En installant des plants venant de la même espèce et de la même souche génétique viennent les problèmes de consanguinité, notamment la vulnérabilité aux parasites, comme le chancre coloré. Cette problématique mise de plus en plus en avant amène les municipalités à varier les plants, la diversité génétique et spécifique permettant une meilleure résistance aux parasites et aux maladies.

Des essences nouvelles, comme le chêne vert, pourraient venir remplacer les arbres locaux actuels. Avec la montée des températures globales et la multiplication des épisodes de sécheresse, l'arrivée dans les plantations urbaines d'arbres méditerranéens permettrait de limiter les risques liés au stress hydrique des plants. Avec la montée des températures globales et la multiplication des épisodes de sécheresse, l'arrivée dans les plantations urbaines d'arbres méditerranéens permettrait de limiter les risques liés au stress hydrique des plants.

Dans la même perspective, la vallée du Rhône, reconnue comme étant l'un des grands vergers français, pourrait voir plusieurs plantations de pommiers peu à peu être remplacées par des oliveraies plus robustes face aux épisodes de sécheresse ¹¹.

Les forêts domaniales : à la recherche d'essences d'avenir

Avec ses plus de deux millions d'hectares de forêt, la région Auvergne-Rhône-Alpes voit son paysage arboré se modifier en profondeur. Les épicéas disparaissent rapidement face à la multiplication des scolytes et aux sécheresses répétées. Il en va de même pour les sapins, les hêtres et les frênes.

Piochant dans le Caravane (Catalogue Raisonné des Essences Nouvelles à Expérimenter), l'ONF développe partout en France des îlots d'avenir : des petites parcelles forestières sur lesquelles des essences nouvelles (nouvelles espèces, hybrides, variétés nouvelles...) sont plantées afin de tester leurs différents paramètres (robustesse face aux ravageurs, productivité, résistance à la sécheresse...) permettant de déterminer la viabilité de ces plants sur le temps long ¹².

Ces expérimentations gardent pour priorité une production de bois au demeurant élevée. Les variétés de résineux sont donc testées en priorité, notamment les nouvelles variétés de Douglas et de cèdre de l'Atlas

Un problème qui n'a pas encore été résolu se pose également : la multiplication des propriétaires. Dans le Rhône, de nombreuses propriétés forestières d'un demi-hectare à trois hectares se multiplient. Plusieurs peuvent appartenir à un seul propriétaire, mais pas toujours sur le même espace.

Parvenir à concevoir une planification forestière durable avec des propriétés aussi fragmentaires pourrait se révéler être un défi d'importance.

La flore urbaine : un sujet incontournable de l'aménagement

La nécessité d'adaptation est donc connue, que ce soit par les instances publiques ou privées. Au sein de chaque mairie, l'équilibre entre nouvelle flore résistante et patrimoine végétal local est en débat. Certains en appellent à une préservation d'un paysage constant, d'autres à une transformation du territoire, d'autres encore parlent de laisser la nature faire ses propres changements. Le sujet peut sembler anodin au premier regard mais façonnera une partie de notre environnement à l'avenir, et donc notre imaginaire collectif, ainsi que notre compréhension du territoire et du paysage.

De plus, la flore urbaine joue de nombreux rôles^[1] : régulation de la température lors des périodes de fortes chaleurs, augmentation du bien-être, diminution du stress, gîte et couvert pour l'avifaune... Toute commune a intérêt à préserver une végétation abondante, agréable visuellement et utile pour la biodiversité, car au-delà de l'accueil du vivant, les espaces variés écologiquement apportent de réels bénéfices au bien-être physique et mental des citoyens et citoyennes^[2]. La question de leur pérennité est donc prioritaire, alors que le bien-être des Français ne cesse de chuter^[3].

Les évolutions en cours

Dans les territoires urbains, la vieille pratique de la rue bordée de platanes, datant de Napoléon a du plomb dans l'aile^[4]. Les alignements monospécifiques sont de plus en plus sensibles aux parasites exogènes. Si leur importance culturelle fait que de nombreuses mairies sont réticentes à l'idée de changer de politique, le sujet des futurs arbres urbains fait débat. Des arbres venant du sud de la France, comme le chêne vert, le micocoulier ou le pin parasol, ou encore des plants exotiques plus robustes comme le Zelkova du Japon et le savonnier de Chine, deviendront vraisemblablement la norme dans les parcs, allées et boulevards.

Il est en tout cas clair que le platane napoléonien risque de disparaître des grands boulevards sur le long terme, un changement important de paysage va s'opérer dans les années à venir, bien que la *Charte de l'arbre* de la métropole lyonnaise insiste sur son importance patrimoniale^[5].

En ce qui concerne les espaces verts en eux-mêmes, de nombreuses mairies adoptent des politiques de plantations associant plantes locales robustes et plantes locales/exotiques plus adaptées aux climats méditerranéens. La lavande est notamment de plus en plus populaire, que ce soit dans les parterres ou sur des spirales aromatiques des parcs. Ces espaces accueillent de plus en plus une multitude de micro-habitats pour accueillir la faune sauvage. Pierriers, nichoirs, hôtels à insectes, tas de bois, passages à faune. Ces installations nouvelles se généralisent sur toute la métropole^[6].

Ayant un intérêt à la fois pédagogique et écologique, ces « jardins vivants » plaisent au grand public. Plusieurs associations naturalistes travaillent de concert avec la métropole de Lyon pour faire de ces espaces des espaces d'accueil de la biodiversité et de sensibilisation pour le grand public, notamment l'association naturaliste Arthropologia^[7] dont l'étude de la biodiversité des espaces cultivés est l'une des

spécialités.

Certains organismes optent pour une adaptation naturelle : on peut retrouver plusieurs espaces de ce genre dans les espaces verts lyonnais, notamment le boisement du parc Blandan. Le but est simple : laisser à la biodiversité locale la liberté d'évoluer avec le moins d'intervention humaine possible, et de laisser se faire le processus d'évolution face aux changements environnementaux. Positifs pour le vivant, ces espaces offrent en abondance le gîte et le couvert à l'avifaune ainsi qu'à la microfaune.

Cependant, suivant la dynamique naturelle, ces espaces se transforment rapidement en genre de friches. Des espaces positifs pour le vivant, les ronces faisant notamment office de refuge pour de nombreux insectes face aux passereaux, ainsi que de barrière naturelle pour les plants spontanés d'arbres qui peuvent pousser sans craindre les multiples ongulés. Mais cette plante vivace n'a pas une bonne réputation en matière culturelle et sociale, son développement risquant d'apporter trop de retours négatifs et de donner une impression de négligence.

Bien que souffrant d'une mauvaise réputation auprès du public, ces espaces ne sont pas dénués d'intérêt écologiques. La culture française du jardin est régie par un contrôle humain important des vivaces et des arbustes notamment. Les jardins en libre-évolution ne font pas l'unanimité, il en va de même pour ces petites parcelles. Il semble donc difficile de généraliser cette méthode de gestion à l'ensemble des espaces verts urbains, qui deviendraient de plus impraticables et plus sensibles aux feux en période de sécheresse.

La libre évolution exige de plus une vision sur le long terme, les successions écologiques prennent des décennies à s'effectuer, une temporalité que les municipalités ne peuvent que difficilement prendre en compte actuellement. Ces types d'espaces devront donc probablement se limiter à des expérimentations de petite échelle de temps et d'espace dévolu.

Un autre sujet venu récemment dans les débats territoriaux est l'implantation de vergers/fruitiers dans les communes et grandes villes. Robustes sur le long terme et attirant une grande diversité faunistique, les arbres fruitiers peuvent en plus proposer aux citoyens un moyen de compléter leur alimentation en fonction des saisons. Il est ainsi extrêmement commun de retrouver des orangers dans les grandes villes espagnoles, pour le plus grand bonheur de ses habitants, notamment en Andalousie d'où cette pratique provient.

L'idée fait son chemin en France, mais les questions d'hygiène, d'entretien et de traitement sont des freins au développement de ces potentiels futurs fruitiers, qui pour l'instant devront se contenter d'être plantés sous forme de vergers et non d'arbres isolés^[11]. Les politiques lyonnaises visant à un retour de l'agriculture urbaine pourraient à l'avenir intégrer cette question dans les futurs projets de plantation^[12].

S'inspirer de la culture des fruitiers urbains espagnols est une idée d'avenir donc, mais là où les orangers de Séville sont présents depuis le X^e^me siècle par la volonté du califat de Cordoue, cette méthode est encore une idée qui germe dans nos départements.

Tout ce travail de réflexion et d'aménagement ne pourrait évidemment pas se faire sans les plants fournis par les pépinières locales. Ces dernières adoptent de plus en plus de variétés de plantes rustiques et adaptées aux climats plus secs, comme le châtaignier ou le figuier. Le simple intérêt visuel n'est plus prioritaire pour certaines d'entre elles, qui à présent souhaitent coupler la beauté à la robustesse des plants et à leur adaptabilité^[13], la pépinière Daniel Soupe s'est emparée de cette question depuis plusieurs années à présent^[14].

Pour le moment, aucune solution optimale ne semble avoir été trouvée. Un éventail très large de solutions s'offre aux personnes en charge de ce type d'aménagement, la problématique des solutions n'en est plus une aujourd'hui. Le sujet des décisions est le véritable enjeu, il incombe à chaque commune de réfléchir au bon équilibre entre changement, constance et laisser-faire à inscrire dans son Plan Local d'Urbanisme (PLU) ^[1].

Les plans métropolitains sont en place, mais chaque commune rhodanienne peut faire son choix en termes de politique de plantation. Entre la constance patrimoniale et culturelle, les changements de plantation nécessaire et les nouvelles politiques de laisser-faire (ou sénescence pour les plus grands espaces), c'est à chaque commune et à chaque privé de trouver l'équilibre le mieux adapté pour concevoir le paysage de demain le plus capable d'encaisser les bouleversements environnementaux.

Il est en tout cas certain que la vision des paysages urbains qu'auront nos descendants sera bien différente des allées napoléoniennes et des parcs haussmanniens hérités de nos aïeux du XIX^{ème} siècle. Un tel changement de paysage affectera indubitablement la perception de son environnement par l'habitant : si les ronces s'installent dans certains plans de gestion, elles finiront probablement par être moins connotées négativement, la place de l'insecte dans l'imaginaire collectif pourrait elle aussi devenir plus positive, et les fruitiers urbains pourraient, quant à eux, devenir banals dans ce nouvel imaginaire collectif. C'est un alors bien à un changement de nature culturelle auquel nous pourrions être en train d'assister.

La question de la gestion de cette évolution par les municipalités devra donc nécessairement se poser. Alors qu'aujourd'hui les décisions au sujet des politiques d'entretien des espaces verts sont très centralisées, l'arrivée des arbres fruitiers, la multiplication des jardins partagés et des micro-implantations florales ^[2] pourrait amener à une modification de ces prises de décisions verticales, et inclure peu à peu des collectifs citoyens dans la gestion des espaces verts urbains. Ainsi d'une façon toute à fait inattendue, c'est l'évolution de la végétation urbaine qui pourrait bien modifier en profondeur notre culture de l'aménagement urbain sur le long terme et non pas l'inverse.

M.X.L.F

Notes et références

1. Clotilde de Gaillard, *Arboriculture, l'urgence de s'adapter au changement climatique*, <https://www.lafranceagricole.fr/fruits-et-legumes/article/863317/arboriculture-l-urgence-de-s-adapter-au-changement-climatique>, 7 mars 2024, sur La France Agricole, (consulté le 6 mars 2025) . ↑
2. *Les îlots d'avenir, des expérimentations sous contrôle face au changement climatique*, 13 janvier 2025 par l'ONF (consulté le 28 février 2025) <https://www.onf.fr/%2B/5b2::les-ilots-davenir-des-plantations-pour-lutter-contre-le-changement-climatique.html> ↑
3. Si les essences recherchées par l'ONF sont équilibrées entre les feuillus et les résineux, il est néanmoins probable que le choix de la multiplication des pins et des sapins dans un but d'efficacité climatique devienne à terme la norme la norme à long terme. ↑
4. *Intérêt de la flore pour les environnements humains*, (consulté le 28 février 2025), <https://hal.inrae.fr/hal-04503221v1/document> ↑
5. King's College de Londres, 16 avril 2024. *Smartphone-based ecological momentary assessment reveals an incremental association between natural diversity and mental wellbeing*, (consulté le 28 février 2025) <https://www.nature.com/articles/s41598-024-55940-7>

↑

6. *Baisse du bien-être des français sur le temps long, enquête Santé Publique France*, 14 février 2023, (consulté le 28 février 2025)
<https://fr.statista.com/infographie/33016/sante-mentale-france-evolution-prevalence-episodes-depressifs/> ↑
7. *Les platanes de Napoléon, les tribulations d'une francophone en francophonie*, <https://lestribulationsdunfrancophoneenfrancophonie.wordpress.com/2018/03/29/les-platanes-de-napoleon/>, 28 mars 2018, (consulté le 28 février 2025) ↑
8. *Charte de l'arbre de la métropole de Lyon*, Métropole de Lyon, novembre 2011, (consulté le 13 février 2025),
https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/arbres/20111214_gl_chartearbre.pdf ↑
9. *Jardins urbains, environnement et santé*, site de la Mairie du 4e arrondissement de Lyon, https://mairie4.lyon.fr/sites/mairie4/files/content/documents/2021-03/jardins-urbains_refuges-nichoirs.pdf, (consulté le 13 février 2025) ↑
10. *Portail de l'association Arthropologia* :
<https://www.arthropologia.org/association/arthropologia#>, (consulté le 13 février 2025) ↑
11. Julie Urbach, *Des vergers urbains à l'avenir*, (publié le 8 septembre 2023),
<https://www.20minutes.fr/societe/4052035-20230908-ville-retour-force-arbres-fruitiers-libre-service>, (consulté le 14 février 2025) ↑
12. *Mémoire : Déploiement de l'agriculture urbaine sur la Métropole de Lyon*, Lou Balanche-Herbach, (consulté le 14 février 2025)
https://mau-lyon.fr/wp-content/uploads/2021/12/Memoire_Deploiement_de_LAU_sur_la_Metro_pole_de_Lyon.pdf, (consulté le 28 février 2025) ↑
13. *Météo et températures : avec le réchauffement climatique, pistachiers et amandiers remplacent les pommiers dans la vallée du Rhône*, publié le 02 novembre 2022,
<https://france3-regions.francetvinfo.fr/auvergne-rhone-alpes/rhone/lyon/meteo-et-temperatures-avec-le-rechauffement-climatique-pistachiers-et-amandiers-remplacent-les-pommiers-dans-la-vallee-du-rhone-2647028.html>, (consulté le 28 février 2025) ↑
14. *Portail de la pépinière Daniel Soupe*,
<https://ca-centrest.com/daniel-soupe-la-passion-des-arbres/>, (consulté le 14 février 2025) ↑
15. *Les PLUs : plans locaux d'urbanisme*
<https://www.collectivites-locales.gouv.fr/competences/les-plans-locaux-durbanisme> ↑
16. Romain Bizeul, *Les micro-implantations florales, comment végétaliser la ville par petites touches*, Médiacités, (publié le 17 août 2020)
<https://www.mediacites.fr/solutions/lyon/2020/08/17/des-trous-dans-les-trottoirs-ou-comment-vegetaliser-la-ville-par-petites-touches/>, (consulté le 28 février 2025) ↑